



Tirage moitié-moitié de la Fondation Impact de Montréal

FAQ – Foire aux questions

Nous avons regroupé ci-dessous des réponses aux questions que vous pourriez vous poser concernant notre tirage moitié-moitié qui se déroulera lors des matchs à domicile du CF Montréal.

Vous avez d'autres questions?

Communiquez avec nous au fondation@impactmontreal.com. Nous vous répondrons dans les plus brefs délais.

Qui peut participer au tirage moitié-moitié?

La participation est réservée exclusivement aux personnes âgées de 18 ans et plus. Les bénévoles, ainsi que les employés de la Fondation Impact de Montréal ne peuvent participer.

Comment puis-je acheter mes billets?

La vente de billets se déroulera au Stade Saputo pour les détenteurs d'un billet lors d'un match.

Les paiements doivent être effectués en argent ou par carte de crédit Visa ou Mastercard. Les cartes de crédit American Express ne sont pas acceptées.

Combien coûtent les billets?

Le prix des billets se détaille comme suit :

- 1 billet pour 5 \$;
- 3 billets pour 10 \$;
- 15 billets pour 20 \$;
- 40 billets pour 40 \$.

Les billets sont vendus en forfaits.



Comment recevrai-je mes billets?

Les participants au tirage recevront une copie physique de leur billet de la part du vendeur qui aura effectué la transaction.

Quand les billets du tirage seront-ils mis en vente et à quel moment le tirage du numéro gagnant aura-t-il lieu?

Les billets seront en vente dès l'ouverture des portes les jours de match à domicile du CF Montréal. Comme tous les participants au tirage moitié-moitié doivent s'enregistrer avec leurs coordonnées, un représentant de la Fondation communiquera immédiatement avec la personne gagnante. Au même moment, le numéro gagnant sera annoncé sur le site web de la Fondation.

Où puis-je trouver le numéro gagnant et que se passe-t-il si mon billet contient le numéro gagnant?

Le numéro gagnant de chaque tirage sera annoncé sur les écrans géants du Stade Saputo et affiché sur le site web de la Fondation. La personne dont le billet sera sélectionné devra se présenter au kiosque sous la section 132 dès que le tirage sera effectué.

De combien de temps le gagnant dispose-t-il pour récupérer son prix?

La personne dont le billet sera sélectionné devra se présenter au kiosque de la Fondation Impact de Montréal sous la section 132 dans les 15 minutes suivant l'annonce du numéro gagnant. Elle devra ensuite fournir deux preuves d'identité et remplir un formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité par courriel avant de prendre possession de son prix.

Dans l'éventualité où la personne dont le billet sera sélectionné n'aurait pas réclamé son prix dans le délai de 15 minutes, un nouveau tirage sera effectué. Le nouveau gagnant sera contacté par téléphone et/ou par courriel dès que le nouveau tirage sera effectué.



À quoi sert l'autre moitié du gros lot?

Les fonds amassés bénéficieront la Fondation Impact de Montréal, dont la mission est d'organiser et d'appuyer des activités qui auront pour but l'amélioration de la qualité de vie des enfants et de leurs familles provenant de milieux défavorisés.

Quelles sont mes chances de gagner?

Vos chances de gagner dépendent du nombre total de billets vendus se trouvant dans le baril lors du tirage.

Est-ce que les billets de tirage sont déductibles d'impôts?

Aucun reçu officiel pour fins d'impôt ne sera émis à la suite de l'achat de billets de moitié-moitié, comme prévu par l'Agence de revenu du Canada.

Puis-je obtenir un remboursement?

Toutes les ventes de billets sont finales. Aucun remboursement ne sera accordé à quiconque pour quelque raison que ce soit. Tous les billets achetés et inscrits au tirage ne peuvent être remboursés, y compris si les acheteurs de billets ont commis une erreur en sélectionnant le nombre de billets qu'ils souhaitaient acheter.